

Durée de la formation

21 heures (3 jours)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30
 13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM.

Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- Passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap

Intervenant

Gyssie ALLART – Éducatrice de jeunes enfants

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO
 04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

Valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

FORMATION

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant,
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques, supports,
- Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE,
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations,
- La charte de la laïcité.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- ❖ Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- ❖ Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- ❖ Adopter une posture professionnelle de non jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- ❖ Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- ❖ Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- ❖ Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- ❖ Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- ❖ Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

SAVOIR-ETRE

- ✓ Etre respectueux du contexte socioculturel de la famille
- ✓ Etre à l'écoute
- ✓ Etre disponible